OPÉRATION DE RECASEMENT DU LAC-DES-OISEAUX DE SKIKDA

L'ire des habitants

Une liste de 76 personnes concernées par une opération de recasement a provoqué l'ire des habitants du site précaire le Lac-des-oiseaux. La cause du mécontentement : la présence de huit noms n'y habitant pas. Un pavé dans le lac !

L'association du site n'y est pas allée par quatre chemins pour dénoncer cette lacune. Le wali a été alerté par le biais d'une correspondance dont nous détenons une copie. Les rédacteurs de la missive ont explicitement signalé les noms et la situation actuelle des habitants ne devant pas figurer dans ladite liste.

En voici les détails : 4 familles ne disposent pas de gourbis au Lac-des-oiseaux, donc n'ouvrant pas droit au transfert projeté ; 3 n'ont jamais occupé leurs gourbis car ayant été attributaires dans le passé de logements sociaux et ne se présentant que lors des annonces de recasement et une dernière résidante à la cité des Frères-Ayachi (la CIA).

Par contre, une neuvième famille aurait été oubliée, celle-là dispose vraiment d'un gourbi qu'elle occupe depuis des années.

Commentant ce cas, un membre de l'association du site dira : «Cette situation est pour le moins inadmissible.

Pourtant, les autorités compétentes, (services de la daïra, APC, DUC et DSA), se sont déplacées sur les lieux pour nous informer de la constitution d'un dossier administratif afin de bénéficier de logements ruraux dans un délai de 5 jours et ont procédé à un recensement des habitants qui seront potentiellement ciblés». Et d'enchaîner interrogatif : «Comment se fait-il donc qu'elles se sont trompées de personnes ?» Mystère et boule de gomme !

Cette opération de recasement cible seulement les gourbis mitoyens au nouvel hôpital de 240 lits. L'éradication totale du site du Lac-des-oiseaux a encore de beaux jours devant elle. 325 gourbis environ qui la constituent résistent stoïquement aux aléas du temps et des… promesses.

Justement, au sujet de ces dernières, la correspondance en relève leur nontenue. Pour la circonstance, l'association rappelle encore une fois au chef de l'exécutif son engagement, lors de l'entrevue qu'il a accordée à ses membres, de leur réserver le quota des 500 logements de la briqueterie qui devaient être construits par les Turcs avant la résiliation du contrat.

L'inquiétude des habitants va crescendo en fonction du changement du nombre de logements qui leur est destiné. Après cette annonce, une deuxième liée à la réservation de 294 logements en R+1 et attribuée au même responsable, est venue conforter leur appréhension. Devant cet imbroglio des chiffres et de noms fictifs, les citoyens ripostent pacifiquement en exigeant une solution urgente à leurs préoccupations.

Zaïd Zoheir

AÏN-TÉMOUCHENT

Reboisement pour stopper l'avancée de la sebkha

Une vaste campagne de reboisement sera lancée incessamment dans la daïra de Aïn-El-Arba pour stopper l'avancée de la sebkha, apprend-on auprès d'une source proche des services des forêts.

A ce titre, une superficie globale de 150 hectares est consacrée à cette opération qui se fera sous forme d'une bande verte allant de la limite de la commune de Aïn El Arba jusqu'à celle de Tamazoura.

Le choix a porté sur les plants de type tamaris du fait que ce dernier absorbe et résiste au sel de la sebkha. Cette opération devra créer une centaine de postes d'emplois saisonniers.

Il est utile de noter que la sebkha occupe quelque 36 000 hectares et que chaque année, elle avance à grands pas suite aux précipitations de l'hiver.

Plusieurs études ont été effectuées pour stopper son avancée par des bureaux d'études nationaux et étrangers mais sans résultat. Dans la même ville, 38 hectares d'oliviers seront plantés par les agriculteurs le long des routes et en bordure des pistes. L'opération de reboisement s'étendra également dans la commune voisine de Aïn-El-Arba, en l'occurrence Oued Sebbah où 148 hectares seront plantés par les services des forêts dans les plaines de Mléta.

Cette opération générera une cinquantaine de postes d'emplois saisonniers.

Enfin, une autre opération de reboisement est inscrite pour le même objectif, de la limite de Oued Sebbah jusqu'à Tamazoura, sur une superficie de 300 hectares pour stopper l'avancée de la sebkha et améliorer l'environnement dans cette localité dont les frontières jouxtent la wilaya d'Oran. Cette opération permettra la création d'une centaine de postes d'emplois saisonniers.

Ainsi donc, la mise en terre de plusieurs milliers d'arbustes à travers les trois communes de Aïn El-Arba permettra de lutter contre l'avancée galopante de la sebkha qui ronge chaque année des hectares de terres agricoles, mais aussi de créer des centaines de postes d'emplois temporaires dans cette région typiquement agricole.

S. B.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR LES CHIFFRES

2 761 nouveaux stagiaires attendus

La wilaya de Aïn-Témouchent compte, en matière d'infrastructures d'accueil spécialisées dans la formation professionnelle, 13 établissements dont un centre national (INSFP), 7 CFPA et 5 annexes, totalisant un effectif global de 5 432 stagiaires et apprentis.

Pour la rentrée du 23 février prochain, les responsables de la Direction de la formation professionnelle prévoient 2 761 nouveaux stagiaires répartis par mode et type de formation comme suit : la formation résidentielle accueille 1 190 stagiaires, la formation par apprentissage 687 nouveaux, femmes au foyer 600 postes alors que pour les cours du soir il est prévu 285 postes.

Selon la directrice de la DFP, la formation touchant la femme au foyer connaît un engouement particulier auprès de la gent féminine puisque elle touche les spécialités les plus demandées telles que la boulangerie, la couture, la broderie et les gâteaux traditionnels.

Les spécialités dispensées dans les différents établissements de formation professionnelle répondent aux spécificités de la région de Aïn-Témouchent, à l'exemple du CFPA de Aïn-El-Arba, implanté dans les plaines de M'leta qui assure une formation dans les spécialités relatives à l'agriculture, tandis que les CFPA de Béni-Saf et Al-Amria, villes côtières dans lesquelles sont situés les ports de Béni-Saf et Bouzedjar, assurent des formations dans des disciplines spécifiques à la pêche maritime, etc.

Dans le cadre des conventions signées entre la DFP et d'autres secteurs implantés dans la wilaya, 212 cadres appartenant aux services des impôts, la justice et la CNAC ont suivi une formation de recyclage d'une durée allant d'un mois à six mois.

La directrice de la DFP souhaite que les présidents d'APC des communes de la wilaya collaborent avec les établissements des CFPA pour une meilleure communication au profit des jeunes de ces localités.

Enfin, pour ce qui est de la prochaine conférence nationale sur la politique sectorielle de prise en charge de la jeunesse prévue les 16, 17 et 18 février 2008 à Alger, le secteur de la DFP de wilaya compte participer avec une délégation d'une vingtaine de personnes dont 12 délégués de jeunes stagiaires.

S. B.

ADRAR

Contestation de la nouvelle grille des salaires de l'éducation

Adrar compte 69 chefs d'établissements moyens. Au début de la semaine, ils ont envoyé au ministre de l'Education nationale une pétition ainsi qu'à la presse, au directeur de l'éducation et au syndicat. Les chefs d'établissement contestent énergiquement les dispositifs prévus par la nouvelle grille des salaires. En effet, celle-ci rétrograde les fonctionnaires de trois catégories.. Ils passent de la 16/2 à la 13 au moment où ils s'attendaient à mieux. Selon les directeurs, la nouvelle loi n'apprécie pas à sa juste valeur le rôle des directeurs de CEM. Elle ignore le rôle que joue ce fonctionnaire dans la sécurité de l'établissement et sa grande responsabilité des personnes qu'il a sous sa coupe (élèves, enseignants et agents). De plus, il s'occupe de plusieurs domaines à la fois (pédagogique, administratif et financier). En attendant une réaction positive du ministère, le travail s'accomplit quotidiennement.

El Hachemi S.

TIZI-OUZOU

Le projet d'amélioration urbaine, une solution à tous les conflits

L'exiguïté déjà naturelle du centre-ville du chef-lieu de la commune de Larbaâ-Nath-Irathen, dont souffrent ses habitants, se voit de plus en plus accentuée par le piétinement de la réglementation de la part des commerçants et des automobilistes. En effet, les trottoirs réservés aux piétons sont occupés par les commerçants pour étaler leurs marchandises et les automobilistes squattent les espaces réservés aux piétons ainsi qu'une partie de la chaussée causant ainsi des désagréments à la circulation piétonnière, notamment aux heures de pointe. Il faut dire aussi que le piétinement de la réglementation se retrouve aussi dans les villages de cette commune qu'illustrent les constructions qui débordent sur les axes routiers traversant ces agglomérations. A ce titre, la réalisation du projet d'amélioration urbaine de la ville de Larbaâ-Nath-Irathen, dont l'étude a été déjà faite et qui apporte des solutions à tous ces conflits urbains, mettra fin sans aucun doute à l'image désolante et contrariante que nous offre le centre-ville de Larbaâ-Nath-Irathen. Notons aussi que ce projet d'amélioration urbaine prévoit l'évitement de la ville par la rocade sud, une gare routière pour les voyageurs et une rue piétonnière. Pour ce qui est du problème des constructions sur les axes routiers dans les villages, l'application de la réglementation et le suivi seront les meilleures solutions à ce problème.

Hamid Meradji

COMMUNE DE TIZI N'TLETA

La statue de Matoub endommagée

La statue de la figure emblématique de la chanson engagée kabyle, Matoub Lounès, se trouvant à Tizi-N'Tleta, daira des Ouadhias (à 35 km au sud de Tizi-Ouzou), implantée exactement au niveau du carrefour desservant le chef-lieu vers le village Ighil Imoula et Mechtras, a subi une tentative de destruction qui a occasionné son endommagement partiel. Cette attaque, digne d'actes de vandalisme, s'est produite dans la nuit du lundi 4 février 2008. Au matin du 5 février, les citoyens découvrirent la statue de Matoub amputée d'un bras et de la tête. Qui a intérêt à s'attaquer à ce buste à l'effigie de Matoub Lounès ? Aucune thèse ne peut être avancée quant à ou aux auteurs de cet acte barbare si ce n'est de se poser la question : Matoub dérange-t-il à ce point ? A rappeler que cette sculpture de près de 2 m de hauteur et d'un poids total de 800 kg, réalisée par le jeune artiste Sid-Ali Iraten, natif d'Ighil Imoula, avait été inaugurée le 2 juillet 2004.

Multiplication des baraques au chef-lieu communal

Le chef-lieu communal de Tizi-N'Tleta présente une image des plus déplorables ces derniers temps à cause d'un phénomène d'occupation illicite des espaces publics. Des baraques à usage commercial illicitement plantées à même les trottoirs ne cessent de prendre de l'ampleur et de se multiplier de plus en plus, et ce au vu et au su des responsables locaux. Outre celles existantes par le passé, ces nouvelles baraques, fraîchement installées, étonnent plus d'un étant donné qu'elles ont pris possession des lieux en face du siège de l'APC et de celui de la garde communale. Cet état de fait qui laisse à désirer donne une mauvaise image à l'environnement urbain, d'un côté, et aux élus locaux de l'autre car sans leur laxisme, cette situation n'aurait pas droit de cité.

M. S. Bel

COUR DE RELIZANE

Une formation judiciaire au profit des correspondants de presse

En perspective du programme de formation initié par le ministère de la Justice, la cour de Relizane organise des journées de formation au profit des correspondants de presse du 14 février au 13 mars prochain.

Ces journées ont pour objectif de clarifier les concepts judiciaires de certains délits de presse, faire connaître l'autorité judiciaire et les principes ainsi que l'organisation judiciaire. Plusieurs thèmes et communications ont été programmés, qui portent généralement sur les délits de presse, la magistrature et les auxiliaires de justice.

A. Rahmane